



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Atelier sur l'ODD 8 : **Atteindre le plein emploi productif et assurer un travail décent pour tous : le défi économique de notre époque**

Mercredi 16 octobre 2019, 9 h 30 – 12 h 30
Salle 15/1 (premier étage), Bâtiment A, Centre Sava

Note d'orientation

Comme l'indique l'Objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plein emploi et un travail décent pour tous devraient être deux objectifs clés de la politique économique de tous les pays, aussi bien développés qu'en développement. Et pourtant, ces deux objectifs s'avèrent aujourd'hui hors d'atteinte.

Presque partout, le taux de chômage demeure élevé ou bien est réduit au prix d'une détérioration des conditions de travail, d'une multiplication des contrats précaires, de baisses de salaire ou d'une réduction des avantages sociaux. Partout dans le monde, l'insécurité de l'emploi et la stagnation des revenus de la grande majorité coexistent avec une concentration sans précédent des revenus et de la richesse entre les mains d'une minorité, le tout sur fond de détérioration rapide de l'environnement.

L'atelier examinera les nombreux facteurs à l'origine de cette situation et fournira aux parlementaires des éléments d'analyse critique pour s'attaquer à ce problème dans leurs pays respectifs.

À partir de la moitié du XX^e siècle, les pays industrialisés ont pu atteindre le plein emploi et instaurer des conditions de travail décentes grâce aux politiques économiques expansionnistes d'après-guerre axées sur la demande. Les salaires ont suivi le rythme des gains de productivité et le renforcement des droits de négociation des travailleurs a généralement créé les conditions d'un cycle vertueux caractérisé par une demande croissante de biens et services et une hausse de l'emploi. Pendant plusieurs décennies, le coût environnemental de la croissance rapide – pollution, exploitation des ressources et perte des écosystèmes – n'a pas été pris en compte dans le coût de production ou de consommation. L'économie était alors considérée comme un système autonome, séparé et indépendant de la nature.

Pendant longtemps, l'économie des pays en développement (dont beaucoup ont été décolonisés il y a peu) a reposé sur l'extraction de ressources naturelles et l'exportation de matières premières vers les pays développés. Si plusieurs de ces pays ont réussi à s'industrialiser et à diversifier leur économie en développant d'autres secteurs que l'agriculture, la plupart demeurent tributaires de l'exportation des matières premières et de la production à faible valeur ajoutée pour les marchés mondiaux, ce qui crée un ensemble particulier de problèmes lorsqu'il s'agit de créer des emplois de qualité pour leurs travailleurs. Dans la majorité des pays en développement, le secteur informel demeure très répandu et les conditions de travail sont généralement moins bonnes que dans les pays développés.

Aujourd'hui, le modèle économique axé sur la demande qui a permis le boom de l'après-guerre dans les pays développés, et qui a aidé de nombreux pays en développement à se relever grâce à des processus de production plus intégrés et à la croissance du commerce, semble s'être enlisé. Les tentatives de relance de l'économie par des politiques de l'offre favorables à l'investissement, comme la déréglementation du marché du travail et la libéralisation du secteur financier, les réductions d'impôts, l'abaissement des barrières commerciales et la baisse du coût du crédit, ont donné des résultats mitigés, quand elles n'ont pas tout simplement échoué.

Pour tenter d'expliquer l'environnement économique actuel, certains décideurs pointent du doigt les facteurs *structurels*, comme la saturation des marchés de consommation, les nouvelles technologies destructrices d'emplois et les niveaux d'endettement élevés, qui limitent les possibilités d'investissements productifs et de création d'emplois. D'autres attribuent la persistance de la faible croissance aux politiques d'austérité de coupes budgétaires ainsi qu'aux politiques qui exercent une pression à la baisse sur les salaires et favorisent l'accroissement des inégalités de revenus, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat et de la demande de biens et services. Pour d'autres encore, le problème s'explique par le fait que la libéralisation et la déréglementation du marché ne sont pas allées assez loin ; ce n'est que lorsqu'elles seront pleinement mises en œuvre (en assouplissant le marché du travail, en abaissant la fiscalité des entreprises, en facilitant davantage la mobilité des capitaux, etc.) que la croissance et l'emploi retrouveront leurs niveaux historiques.

Transcendant le clivage entre partisans de l'offre et tenants de la demande, et soulignant les fondements environnementaux de toute activité économique, de plus en plus de décideurs mettent en évidence les limites environnementales des politiques de croissance dans un monde fini et proposent un nouveau modèle économique axé sur le bien-être humain et sur une nouvelle vision de la prospérité déconnectée de la croissance de la production et de la consommation de biens matériels.

Quelles que soient les raisons du chômage et de la détérioration des conditions de travail aujourd'hui, on s'accorde généralement à penser que, dans les pays développés du moins, le retour aux politiques d'après-guerre pourrait ne pas suffire à créer de nouvelles possibilités d'emploi pour tous. Les pays en développement dont les économies ont besoin d'une forte croissance risquent de ne pas non plus pouvoir reproduire le modèle d'après-guerre. Étant donné que les politiques classiques axées sur la demande sont susceptibles de créer de nouveaux emplois et de relever les niveaux de vie, elles se heurteront inévitablement à un environnement déjà exploité à un rythme insoutenable. L'économie du futur ne peut être qu'une *économie verte* marquant une rupture entre activité économique (production et consommation) et dégradation de l'environnement.

Dans ce contexte, l'atelier se déroulera en deux séances :

1. Plein emploi : le défi de la création d'emplois au XXI^e siècle (9 h 40)

Les participants examineront certains des facteurs qui expliquent le chômage et l'insécurité de l'emploi aujourd'hui, notamment les politiques d'austérité, l'augmentation des niveaux d'endettement et les inégalités de revenus et de richesse. L'impact de la politique budgétaire et monétaire sur la création d'emplois pourra également être abordé.

La nouvelle révolution technologique du XXI^e siècle permet de produire encore plus de biens et de services avec moins d'outils et en moins de temps qu'au cours des décennies précédentes, ce qui pose un défi inédit aux politiques traditionnelles de création d'emplois.

Les participants réfléchiront aux possibilités de création d'emplois à la lumière des questions environnementales urgentes, telles que les changements climatiques et la perte de biodiversité. Ils définiront entre autres les contours d'un éventuel "New Deal écologique" basé sur l'investissement dans les biens publics et les infrastructures vertes et discuteront des répercussions sur l'emploi des nouveaux modèles d'économie verte tels que l'économie circulaire, l'économie du partage et l'économie solidaire.

Questions d'orientation pour les parlementaires :

- Compte tenu de l'actuelle division internationale du travail et d'autres tendances économiques, quelles politiques utiliser pour soutenir l'emploi dans les pays développés et en développement ?
- Quel est l'impact global probable des nouvelles technologies (automatisation, numérisation, nanotechnologies, etc.) sur l'emploi et quelles politiques adopter pour faciliter l'adaptation des travailleurs ?
- L'économie verte entraîne-t-elle nécessairement une croissance nette de l'emploi ?
- Quelle place accorder aux approches novatrices, telles que les modèles de revenu de base et le partage de l'emploi (réduction du temps de travail), pour gérer l'emploi dans les pays développés où les perspectives de croissance peuvent être limitées ?

2. Emplois décents : nécessité d'une législation du travail volontariste et d'autres politiques sociales (11 h 10)

Un emploi décent se définit généralement comme un emploi dans lequel le travailleur jouit des droits et de la protection de base, à commencer par le droit à la négociation collective, à un salaire décent, à un environnement de travail sain, à une certaine sécurité de l'emploi et à des prestations sociales telles que les allocations chômage et les pensions de retraite (par le biais de fonds publics ou privés).

Néanmoins, d'après le Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019, seuls 45 pour cent de la population mondiale sont effectivement couverts par au moins une prestation de protection sociale, laissant 55 pour cent, soit quatre milliards de personnes, sans protection.

Les conditions décentes qui prévalaient dans les pays industrialisés pendant le boom de l'après-guerre sont généralement plus difficiles à atteindre aujourd'hui. Malgré certains progrès, notamment dans les pays en développement où des socles de protection sociale et la protection des travailleurs ont été institués ou renforcés, la tendance générale de l'économie mondiale est à la précarisation croissante des régimes de travail, à la réduction des droits sociaux et à la baisse des salaires (par rapport aux gains de productivité). Presque partout, les syndicats sont en recul et, dans de nombreux pays, les travailleurs sont dans l'incapacité d'exercer leur droit à la négociation collective. Les lois visant à instituer des niveaux de salaire minimum et des protections sociales sont largement controversées et aucune solution n'a encore été apportée à l'exploitation généralisée des travailleurs dans le secteur informel.

Questions d'orientation pour les parlementaires :

- Comment renforcer les conditions contractuelles et les socles de protection sociale pour tous les travailleurs, y compris dans ce que l'on appelle l'économie à la tâche ?
- Comment garantir à tous les travailleurs un salaire décent, notamment grâce à la législation sur le salaire minimum ?
- Comment mieux réglementer le secteur informel pour que les travailleurs puissent jouir des protections et droits fondamentaux ?

Chaque séance comportera un maximum de quatre intervenants, dont des experts et des parlementaires. Après les exposés, un temps sera prévu pendant lequel les participants pourront faire part de leurs questions et observations.